



erreur dans dossier agence pour l'emploi

Par **creuzot**, le **28/11/2008** à **11:08**

Je suis demandeuse d'emploi depuis 2003 et je n'ai jamais reçu d'offre de la part de l'ANPE
Or, ces derniers jours je reçois une offre d'emploi destinée au public travailleur handicapé
C'est donc à ce moment là que j'ai la mauvaise surprise de me rendre compte que l'on
m'avait inscrite comme tel à l'ANPE

Puis-je avoir un recours, dois-je porter plainte ?

Puis-je demander des dommages et intérêts ?

Merci de me répondre au plus vite car j'ai rendez-vous avec le directeur le 4 décembre
prochain

Madame Adeline CREUZOT